



Fondation canadienne pour l'innovation Canada Foundation for Innovation

Notes d'allocution

pour une présentation devant le

Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

D^r Eliot A. Phillipson Président-directeur général

Le 30 janvier 2008

Je voudrais tout d'abord vous remercier de nous donner cette occasion de nous adresser au Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. On m'a demandé de présenter le point de vue de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) en ce qui a trait à l'impact de la Stratégie fédérale en matière de sciences et technologie sur la recherche menée dans le secteur public. Je suis heureux de m'acquitter de cette tâche, mais je devrai limiter mes commentaires au secteur public non gouvernemental, conformément au mandat confié à la FCI.

Dans l'économie du savoir du XXI^e siècle, la prospérité du Canada sera de plus en plus liée à notre capacité à innover, c'est-à-dire à générer de nouvelles connaissances et de nouvelles idées qui déboucheront sur des produits, des services, des politiques qui créent de la richesse, renforcent les assises sociales, respectent l'environnement et améliorent la qualité de vie. Ces concepts font partie intégrante de la Stratégie fédérale en matière de S et T – Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada.

La Fondation canadienne pour l'innovation est un joueur important de la Stratégie du gouvernement du Canada. La FCI est un organisme autonome créé par le gouvernement du Canada pour financer l'infrastructure de recherche. Son mandat est d'accroître la capacité des universités, des collèges, des hôpitaux et des établissements de recherche à but non lucratif au Canada de poursuivre des activités de recherche et de développement technologique d'envergure internationale qui produisent des retombées pour les Canadiens.

La FCI finance jusqu'à 40 p. 100 des coûts admissibles des projets d'infrastructure qu'elle appuie. Les établissements utilisent ensuite ce financement pour obtenir les 60 p. 100 restants de leurs autres partenaires des secteurs public, privé et à but non lucratif. Depuis sa création, en incluant les deux budgets fédéraux les plus récents, la FCI s'est vu confier un investissement de 4,24 milliards de dollars par le gouvernement du Canada. D'ici 2010, on estime que le total des investissements en capital faits par la FCI, les établissements de recherche et leurs autres partenaires financiers s'élèvera à plus de 11 milliards de dollars.

Les investissements de la FCI dans les équipements et l'infrastructure viennent compléter les sommes investies dans les ressources humaines et dans les coûts directs et indirects de la recherche par les organismes fédéraux de financement de la recherche, soit le Programme des chaires de recherche du Canada, Génome Canada et d'autres programmes fédéraux de financement. Globalement, les investissements faits par tous ces organismes ont eu un important effet transformateur sur le milieu canadien de la recherche.

Toutefois, l'univers scientifique et technologique mondial continue d'évoluer rapidement et la concurrence internationale est plus vive que jamais. La Stratégie fédérale en matière de S et T tombe donc à point nommé en établissant clairement quelles sont les priorités et les politiques du gouvernement fédéral dans la mise en valeur des sciences et de la technologie au Canada. La Stratégie montre également que le gouvernement s'engage activement à soutenir et à promouvoir la compétitivité du Canada par des investissements dans l'éducation supérieure liée à la R-D.

En plus de créer un avantage du savoir, un avantage humain et un avantage entrepreneurial au profit du Canada grâce à des politiques ciblées, la Stratégie cerne par ailleurs quatre principes directeurs qui guideront l'ensemble des initiatives du gouvernement fédéral en matière de S et T:

 Promouvoir l'excellence de calibre mondial grâce à un environnement propice à une saine concurrence, afin de s'assurer que le financement appuie les idées les plus prometteuses.

- Concentrer nos efforts sur les priorités stratégiques qui reflètent les forces du Canada.
- Favoriser les *partenariats* entre les universités, le secteur privé et le gouvernement afin d'accélérer le rythme des découvertes, de l'innovation et de la commercialisation.
- Améliorer les activités de reddition de comptes en montrant aux Canadiens les avantages et les retombées des investissements en S et T.

Ces principes directeurs fournissent un cadre de référence utile pour analyser les impacts potentiels de la Stratégie en matière de S et T sur la recherche menée dans le secteur de l'éducation supérieure. Ces impacts sont liés à la fois aux retombées et aux risques, dont seulement un bref aperçu vous sera donné aujourd'hui.

Promouvoir l'excellence

Pour obtenir du succès dans un environnement mondial très concurrentiel, on se doit de promouvoir et d'appuyer l'excellence. Dans l'économie d'aujourd'hui, être bon ne suffit pas. Le terme « excellence » suppose que l'argent consacré à la recherche est investi dans des établissements, des groupes et des personnes dont le travail est considéré comme étant de qualité supérieure, suivant les normes internationales. Le défi consiste donc à s'assurer que les critères d'excellence les plus rigoureux, pertinents et transparents sont appliqués lorsque l'on investit des ressources, un processus qui commande le type même d'expertise spécialisée qui existe au sein des trois organismes fédéraux de financement et de la FCI. De fait, le concours que vient de lancer la FCI, qui est doté d'un budget de 520 millions de dollars, constitue un parfait modèle de recherche de l'excellence; il s'adresse aux projets novateurs possédant un grand potentiel de transformation et qui mèneront à des retombées au profit des Canadiens.

Concentrer nos efforts sur les priorités

En misant nos ressources dans les domaines ou le Canada possède des forces et dans lesquels il a des possibilités, comme le recommande la Stratégie en matière de S et T, nous améliorons la compétitivité de notre pays sur la scène internationale dans un contexte où d'autres économies avancées entreprennent un processus similaire. Une telle approche est donc souhaitable car elle nous assurera que nos ressources sont utilisées pour miser sur les avantages concurrentiels du Canada. Toutefois, en raison de leur nature, les priorités stratégiques se traduisent plus facilement dans les domaines de la recherche appliquée et du développement technologique. Il existe donc un risque qu'une approche stratégique trop restrictive et limitative nous force à négliger l'appui que devrait recevoir la recherche fondamentale axée sur les découvertes, qui constitue, comme l'histoire nous l'a démontré à plusieurs reprises, le terreau le plus fertile pour la production d'idées et de technologies novatrices. Il sera donc important de pouvoir compter sur la participation active du milieu de la recherche universitaire du Canada dans l'établissement des priorités de recherche.

Accélérer l'innovation en misant sur les partenariats

L'univers scientifique et technologique mondial est en constante évolution. Il commande clairement de nouvelles relations de travail plus étroites entre les universités, le secteur privé et le gouvernement afin de favoriser l'application des connaissances, le développement technologique, l'innovation et la commercialisation. La Stratégie en matière de S et T comprend plusieurs nouvelles initiatives qui favoriseront de telles relations, notamment les Centres d'excellence en commercialisation et en recherche de même que le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté. Il faut cependant être conscient qu'en privilégiant trop fortement les avantages immédiats de la recherche universitaire, on risque de se concentrer indûment sur des besoins très précis du secteur privé, au détriment de la recherche fondamentale axée sur les découvertes, et au détriment de disciplines comme les sciences humaines, dont les connaissances sont essentielles au type de créativité, à la communication,

aux compétences en gestion ainsi qu'au raisonnement éthique et moral requis pour obtenir du succès en affaires. Aussi est-il important de s'assurer que la volonté d'obtenir des avantages à court terme ne vient pas miner la capacité à long terme des universités à mener de la recherche dans toutes les disciplines.

Responsabilisation dans la démonstration des retombées de la recherche

La Stratégie en matière de S et T lance un défi pertinent au milieu de la recherche, celui de démontrer et de communiquer les résultats des investissements publics en R-D et les retombées qui en découlent pour les Canadiens. Ce principe de responsabilisation dans l'utilisation de fonds publics est fort bien reçu par le milieu universitaire. Il est toutefois important que le gouvernement s'accorde un délai raisonnable pour obtenir une telle démonstration puisque de nombreuses retombées ne se manifestent qu'après plusieurs années. À cet égard, les investissements dans la recherche sont comparables à ceux que l'on fait dans l'éducation de nos enfants – les retombées socioéconomiques peuvent se faire sentir seulement plusieurs années plus tard et il est souvent ardu de les prévoir longtemps à l'avance.

Sommaire

Somme toute, du point de vue de la Fondation canadienne pour l'innovation, la Stratégie fédérale en matière de sciences et technologie est perçue de façon très constructive. Elle devrait, selon nous, avoir un impact positif sur la R-D menée par les établissements de recherche au Canada. La Stratégie mise sur les solides assises qui ont été édifiées dans le domaine de la recherche au cours des dix dernières années. Elle nous assure que le Canada continuera d'innover et de prospérer en concentrant ses efforts sur ses avantages concurrentiels.